

Un nouveau service municipal de navettes des corps morts va être expérimenté

Lundi, en conseil municipal, les élus de Lège Cap-Ferret ont acté la création d'un nouveau service municipal de navettes des corps morts.

Depuis des années un service de navettes privé existait dans certaines zones de mouillages de la commune de Lège-Cap Ferret. Le gérant de cette société ne souhaitant plus exploiter ce service dans les conditions passées, il convient de prévoir et d'améliorer le dispositif de navettes en créant un service municipal à titre expérimental qui pourra être reconduit en cas de satisfaction du système de gestion adopté.

Une consultation publiée au BOAMP a été lancée le 12 mars 2018 visant à prévoir une prestation de navettes sur l'ensemble des zones de mouillages de pleine eau.

Les navettes seront organisées de différentes manières en fonction de la saison, des jours et des zones de mouillages.

1/ de l'Herbe à Piquey

- Juillet/ Août : tous les jours de 9h30 à 19h30
- Du 28 avril au 30 juin et en septembre : les week-ends, jours fériés et pont : de 9h30 à 19h30

Points d'embarquements : jetée de Piquey, jetée du Canon, Cale de l'Herbe

2/ Du Cap Ferret à la Vigne

- Juillet/août : Tous les jours de 9h30 à 19h30

· Septembre : week-ends de 9h30 à 19h30

Points d'embarquement : Ponton de la Vigne, plage des Américains, jetée de Bélisaire

3/ Services de « navettes » bus pour les jours de semaine en mai/juin/septembre :

Cette nouvelle prestation permettra en période de moindre affluence de bénéficier d'une navette aux heures et lieux indiqués ci-dessous :

	HORAIRES	LIEUX	LIEUX
MATIN			
Départ	10H00	Jetée de Piquey	La Vigne
Retour	12H15	Jetée de Piquey	La Vigne
Départ	10H15	Jetée du Canon	Jetée du Cap Ferret
Retour	12H30	Jetée du Canon	Jetée du Cap Ferret
APRES MIDI			
Départ	14H15	Jetée de Piquey	La Vigne
Retour	17H00	Jetée de Piquey	La Vigne
Départ	14H30	Jetée du Canon	Jetée du Cap Ferret
Retour	17H15	Jetée du Canon	Jetée du Cap Ferret

Des cartes de navettes corps morts à poinçonner, cartes de 10 passages individuels pour 30 € et cartes de 20 passages individuels pour 50 €, seront en vente dans les Mairies de Lège, du Canon et du Cap Ferret.

Ces cartes seront valables pour la saison et ne seront pas remboursables.